



Charte des visites

Acacia - Unité de soins palliatifs

*Pour le bien-être du patient, nous souhaitons collaborer avec vous dans le respect, l'empathie et l'écoute.
Nous vous invitons donc à lire et suivre cette charte.*

VISITES

Les visites sont autorisées de 8h à 20h.

Le personnel se réserve le droit de réguler les visites pour le **bien-être des patients**.

Les lieux de rencontre sont la **chambre**, le **séjour** et le **patio**. Le **couloir** est uniquement un lieu de passage dans le calme.

BÂTIMENT

Évitez la détérioration du bâtiment.

Il est **interdit de clouer/mettre des punaises** dans les murs.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents : Marcher, ranger les jeux, remettre ce qui a été pris, remettre l'espace enfant dans l'état où vous l'avez trouvé.

RESPECT

Veillez à **sortir de la chambre pendant les soins** et vérifiez qu'**aucun soin n'est en cours** avant d'entrer dans la chambre.

Le personnel soignant s'engage à **respecter les convictions philosophiques et religieuses, les origines et cultures** de chacun et demande aux visiteurs de faire de même.

REPAS & MÉDICAMENTS

Veillez à ce que le patient soit dans sa chambre pour la distribution des médicaments et des repas (8h / 12h / 17h).

Les médicaments sont fournis uniquement par le personnel soignant.

Interpellez le personnel soignant avant de donner à boire ou à manger, de réveiller et/ou lever votre proche hospitalisé.

NON-AUTORISÉ

Il est **interdit de fumer** dans le service, dans la chambre et sur les terrasses. Un espace fumeur extérieur est prévu.

Le personnel se réserve le droit d'**interdire l'entrée** à un visiteur sous influence de substance illicite ou en état d'ébriété.

La colère est acceptable, la violence ne l'est pas.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à interpeller le personnel soignant.

Toute demande particulière non mentionnée dans cette charte doit faire l'objet d'une discussion avec le personnel soignant.